

# La notion de piège en français : le langage, l'esprit et la société

侯義如/ Bernard Han-Yee-Yu

淡江大學法國語文學系 副教授

Department of French, Tamkang University

## 【摘要】

當代法文的陷阱概念，在相同的字彙領域蒐集許多字分屬不同領域：狩獵、社會生活、法律、藝術、科學…。本研究介紹「陷阱」這個字詞的各種意義，並展開語言、心理與社會的關係。

## 【關鍵詞】

陷阱，概念，心理，社會，字典學，字彙領域，定義

## 【Abstract】

The notion of pitfall in modern French gathers in the same lexical field many words linked to different domains: hunting, social life, law, art, science, etc. This research introduces the various meanings of the French word *piège* (*pitfall*), and shows the relation between the language, the mind, and the society.

## 【Keywords】

Pitfall, notion, mind, society, lexicology, lexical field, definition.

Lorsqu'il s'agit de la forme du mot, ce dernier apparaît ainsi : *piège*. Quand il est question de son sens, il figure de cette façon : « piège ».

## Introduction

Pierre Guiraud avance le point de vue suivant :

« Tout être, objet, notion est nommé à partir de quelque attribut. Attribut qui peut être physique (forme, couleur, consistance, etc.) ; qui peut être fonctionnel (situation, usage, etc.) ; qui peut être circonstanciel (lieu d'origine, fabricant, etc.) »<sup>1</sup>

Qu'y a-t-il de commun entre les mots *appeau*, *artifice* et *guépier* ? Ces dénominations figurent dans les nomenclatures de dictionnaires analogiques et de dictionnaires de synonymes (qui seront présentés dans la partie **Constitution du corpus**) à l'entrée **piège**. En voici les définitions issues du *Petit Robert 2012*<sup>2</sup>:

- *Appeau* : Instrument avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer au piège. Oiseau dressé à appeler les autres et à les attirer dans les filets.
- *Artifice* : Moyen trompeur et habile pour déguiser la vérité, subtilité pour tromper.
- *Guépier* : fig. Position critique dans une affaire, ou parmi des personnes hostiles, nuisibles.

En adoptant la même perspective que P. Guiraud, on constate que ces trois noms de pièges possèdent divers référents : « instrument » et « oiseau » (*appeau*), « moyen » (*artifice*) et « position » (*guépier*). Concernant l'attribut fonctionnel, à savoir la situation ou l'usage même auxquels renvoie le mot *piège*, on observe que *appeau* et *artifice* se rapportent à des moyens visant respectivement à tromper des animaux et des personnes et que *guépier* est décrit comme une position dangereuse.

*Piège* est un mot générique recouvrant de nombreuses dénominations. On suppose qu'à partir du jour où il apparaît, la notion correspondante est née. Celle-ci recouvre le champ lexical du piège qui contient un ensemble hétérogène de mots appartenant à douze domaines fort différents : la chasse, la vie sociale, le sport, l'art, le droit, la science, etc.

Dans les domaines de la vie sociale et de la chasse (notamment au sujet du braconnage qui représente une activité illégale), les mots contenant le sens de « piège » subissent une certaine loi du silence inhérente à la nature de l'acte de tromper. Par contraste, dans le domaine de la science, les inventeurs agissent au grand

---

<sup>1</sup> *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, 1967, p.33.

<sup>2</sup> Paris, Le Robert, 2011.

jour et présentent au public leurs travaux, c'est-à-dire les dispositifs destinés à piéger les éléments matériels avec les noms correspondants. On a affaire ici à deux comportements opposés. Il serait donc intéressant d'explorer les relations existant entre le langage, l'esprit et la société dans le cadre de la notion de piège.

Afin de poser les fondations de cette recherche, on présentera d'abord les définitions du mot polysémique *piège*. Puis, on établira le corpus. Ensuite, on procédera à la répartition des divers mots comportant le sens de « piège » en domaines et selon leurs catégories lexicales (noms, verbes, adjectifs et adverbes). Après, on étudiera l'atmosphère de secret entourant l'acte de piéger. Enfin, on se focalisera sur l'extension du champ lexical du piège en examinant quelques néologismes de nature scientifique.

## **1. Présentation du mot *piège***

### **1.1 Etude lexicographique du mot *piège***

Ce travail s'inscrit dans une perspective synchronique : elle porte sur l'expression lexicale de la notion de piège dans le français actuel. Une étude synchronique se focalise sur un « état de langue à un moment déterminé, indépendamment de son évolution (par opposition à *diachronie*). »<sup>3</sup> Donc, on ne mentionnera pas de données étymologiques. Comme le souligne Pierre Guiraud :

« L'étymologie est évidemment diachronique dans la mesure où elle a pour objet de déterminer l'origine des mots et leur évolution subséquente. »<sup>4</sup>

Pour présenter les différents sens du mot *piège*, on utilisera *Le Petit Robert 2012* car il s'agit d'un ouvrage populaire de référence, consulté par un grand nombre de personnes. Selon Alain Rey et Josette Rey-Debove :

« Ce dictionnaire reste fidèle à tout ce qui a fait son succès, la richesse, la précision et la modernité de la description du lexique. »<sup>5</sup>

Voici les définitions du mot *piège* ainsi que la liste des dénominations y figurant :

---

<sup>3</sup> *Dictionnaire de la Langue Française*, Paris, Larousse, 1995, p.1548.

<sup>4</sup> *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, 1967, p.5.

<sup>5</sup> Paris, Le Robert, 2011, p.IX.

1- Dispositif, engin à prendre morts ou vifs les animaux terrestres et les oiseaux, ou à les attirer à proximité du chasseur. *Appeau, chausse-trape, collet, filet, gluau, lacet, lacs, miroir (à alouettes), mésangette, nasse, panneau, ratière, souricière, tapette, trappe, traquenard, trébuchet.*

PAR ANALOGIE. TECHNOLOGIE. Dispositif destiné à capter des éléments dans un flux. *Piège à bulles, à ions.*

2- Artifice qu'on emploie pour mettre quelqu'un dans une situation périlleuse ou désavantageuse ; danger caché où l'on risque de tomber par ignorance ou par imprudence. *Chausse-trape, embûche, embuscade, guépier, guet-apens, souricière, traquenard, feinte, leurre, ruse, panneau, attrape-nigaud.*

Familier. *C'est un piège à cons.*

Difficulté cachée, insidieuse. *Complication, danger, écueil, embûche.*

Apposition : *Une question(-)piège.*

*Piège* est un mot de sens générique, régissant à ce titre un ensemble de dénominations spécifiques (*appeau, artifice, guépier, etc.*) Autrement dit, le contenu sémantique caractérisant le mot *piège* doit se retrouver dans chacune de ces dernières sans que l'inverse soit obligatoirement vrai. On a affaire à un phénomène de polysémie : tout « piège » peut être un « appeau », un « artifice », un « guépier », etc.

Le mot *piège* est principalement composé de deux définitions (on reviendra sur celle concernant les dispositifs technologiques à la fin de cette recherche) :

- Dispositif, engin à prendre morts ou vifs les animaux terrestres et les oiseaux, ou à les attirer à proximité du chasseur (sens concret).
- Artifice qu'on emploie pour mettre quelqu'un dans une situation périlleuse ou désavantageuse (sens abstrait).

Ces deux définitions comportent chacune trois parties :

- 1) Dispositif (sens concret), artifice (sens abstrait) : ce sont des moyens.
- 2) Attirer (sens concret), artifice (sens abstrait) : ce verbe, dans le contexte du piège, et ce nom suggèrent une idée de tromperie.

Prendre (sens concret), mettre dans une situation désavantageuse (sens abstrait) : le verbe nuire résume le sens de tous ces mots. Par ailleurs, le sens du verbe tromper implique aussi celui du verbe nuire.

3) Les animaux (sens concret), quelqu'un (sens abstrait) : ce sont des êtres animés, ou plus simplement des animés.

Les mots *appeau, artifice, guépier*, etc. qui réfèrent à des « moyens de tromperie visant les animés » appartiennent au champ lexical de la notion de piège. La notion est une représentation de l'esprit à propos d'un objet abstrait de connaissance. La base de constitution de tout champ lexical est une notion, à savoir une idée antérieure et extérieure à toute analyse linguistique. D'après Yves Gentilhomme :

« Une notion est passible seulement de définitions lexicologiques ou d'énoncés définitoires. Une définition lexicologique apparaît souvent comme une esquisse suggestive et enrichissante, certes, mais aussi plus ou moins précise et fidèle, voire appauvrissante au regard d'une représentation référentielle complexe, perçue intuitivement et qu'on n'a jamais fini de décrire. »<sup>6</sup>

La notion rassemble des mots possédant des caractères communs, compte non tenu des divergences qui existent entre eux. La notion de piège forme une représentation mentale résultant de l'intersection des traits sémantiques présents simultanément dans tous les noms de pièges. La notion se situe à un niveau abstrait et trouve sa concrétisation terminologique à l'intérieur d'un même champ de mots lexicaux. En raison des mouvements (phénomènes de disparition et d'apparition de mots) liés à toute langue vivante, le champ lexical doit demeurer « ouvert » et accueillir de nouveaux termes, c'est-à-dire des néologismes.

Pour mieux saisir la nature du mot *piège*, examinons ses contextes au niveau linguistique.

## **1.2. Associations lexicales du mot *piège***

Chaque mot, de par sa nature, s'harmonise avec d'autres mots qui renforcent sa signification ou la complètent. On relève dans le *Dictionnaire des combinaisons de mots* :

« Certaines combinaisons de mots sont plus probables, plus naturelles que d'autres. Elles forment le socle d'un code partagé par l'ensemble des locuteurs d'une

---

<sup>6</sup> « De la notion de notion à la notion de concept » in *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, Université de Neuchâtel, 1982, No.42, p.68.

même langue. »<sup>7</sup>

C'est aussi le cas du mot *piège* dont les associations suivantes proviennent de l'ouvrage précité. Voici quelques mots au sens particulièrement évocateur :

- *Piège* + adjectif : un piège implacable, effroyable, mortel. Ces adjectifs renferment une connotation négative, en accord avec le sens du mot *piège*.
- Verbe + *piège* : dresser, installer, mettre en place, poser, préparer, tendre ; flairer, sentir. Ces verbes rappellent que le mot *piège* trouve son origine dans le domaine de la chasse. Ils possèdent également un sens abstrait.
- Verbe + *piège* : attirer dans, entraîner dans ; cacher, comporter, masquer ; foncer, se jeter tête baissée dans, mettre en garde contre, découvrir. Ces verbes révèlent l'idée de tromperie contenue dans l'acte de piéger.
- *Piège* + verbe : se refermer (sur). Ce verbe évoque l'idée de capture.
- Verbe + *piège* : être pris à/dans, tomber dans, enfermer dans ; (s')extirper de, (s')extraire de, (se) sauver de, (se) sortir de, (se) tirer de. Ces verbes contiennent l'idée de prise caractérisant le mot *piège*.

## 2. Constitution du corpus

On utilisera les listes de mots provenant des dictionnaires suivants, choisis en raison de la richesse de leur contenu :

- *Le Petit Robert 2012*. « La nomenclature du *Nouveau Petit Robert* est vaste pour un dictionnaire en un volume, sans que cette richesse nuise jamais au contenu des articles. »<sup>8</sup>
- *Dictionnaire des synonymes* (Henri Bertaud du Chazaud). L'auteur affirme : « Je me suis attaché, dans cet ouvrage, à concilier deux exigences fondamentales : la richesse de l'information que doit apporter un dictionnaire spécialisé ; la commodité de consultation d'un manuel s'insérant dans une collection d'usuels qu'il doit compléter et non pas répéter. »<sup>9</sup>
- *Thésaurus Larousse* (Daniel Péchoin). L'auteur avance : « A quoi sert le

---

<sup>7</sup> Paris, Le Robert, 2007, p.V.

<sup>8</sup> Paris, Le Robert, 2011, p.XII.

<sup>9</sup> Paris, Le Robert, 1979, Avant-propos, p.1.

*Thésaurus Larousse* ? Il permet d'explorer à partir d'une idée l'univers des mots qui s'y rattachent. »<sup>10</sup>

- *Dictionnaire des Idées par les Mots* (Daniel Delas et Danièle Delas-Demon). Leurs auteurs déclarent : « Un usager que sa mémoire lexicale trahit (...) aura la possibilité de pallier cette défaillance en recourant au dictionnaire analogique qui lui présentera, au-delà des seuls synonymes, l'ensemble des termes en rapport avec son point de départ. »<sup>11</sup>

La majorité des mots de ce corpus proviennent du *Dictionnaire des Idées par les Mots* (Daniel Delas et Danièle Delas-Demon). C'est spécialement le cas des verbes.

### **3. Classement du corpus**

Dans les listes apparaissant à l'entrée *piège*, on note la présence de certains mots suivis de la mention *vieux*. Que signifie-t-elle ? « Si les formes ou les emplois ont disparu, *Le Grand Larousse de la Langue Française* les marque comme sortis de la langue vivante par les signes *vx*, *class.* »<sup>12</sup> Puisque cette recherche concerne le français actuel, seront écartés du corpus : *machine infernale*, *crasserie*, *affriander*, *refaire le poil à*.

#### **3.1. Domaines**

Bernard Pottier écrit :

« Le domaine d'expérience recouvre une zone thématique vaste, liée à l'expérience du groupe. »<sup>13</sup>

Dans les listes des quatre dictionnaires ci-dessus, les noms de pièges apparaissent par ordre alphabétique. On les rangera en domaines selon leur sens. Par exemple, *filet*, *nasse*, *travail*, etc. renvoient à des dispositifs destinés à prendre des poissons et seront donc réunis dans le domaine de la pêche. Certaines appellations figurent dans au moins deux domaines. *Feinte* est présent dans : Vie sociale et Sport. *Appât* se

---

<sup>10</sup> Paris, Larousse, 1992, Préface.

<sup>11</sup> Paris, Le Robert, 1979, Avant-propos, p.1.

<sup>12</sup> Paris, Larousse, 1971, tome 1, Préface, p.2.

<sup>13</sup> *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck, 1974, p.97

retrouve dans : Vie sociale, Chasse et Pêche.

Les domaines apparaissent par ordre décroissant d'importance numérique (*arg.* signifie *argot*, *fam.* veut dire *familier* et *pop.* est l'abréviation de *populaire*) :

- Vie sociale : *affectation, altération, appât, artifice, attrape, attrape-nigaud, baiser de Judas, bluff, canular, charlatanisme, chausse-trappe, complication, contrefaçon, coup de chien (arg.), coup de Jarnac, coup de pied en vache (arg.), coup de poignard dans le dos (fam.), crasse (arg.), dédale, doublage (arg.), duperie, duplicité, écueil, embûche, escroquerie, fable, falsification, farce, fausseté, faux, feinte, félonie, filouterie, forfaiture, fourberie, fraude, frelatage, frime, friponnerie, fumisterie, guépier, guet-apens, hâblerie, hypocrisie, imposture, invention, labyrinthe, leurre, machiavélisme, malice, machine, manège, maquignonnage, mauvaise foi, mensonge, mystification, niche, nasse, panneau, pastis, perfidie, piège à cons (fam.), piperie, poisson d'avril, prévarication, ruse, sac d'embrouilles, sac de nœuds, scélératesse, souricière, stellionat, stratagème, supercherie, tour, tour de passe-passe, trahison, traquenard, tricherie, tromperie, truquage.*
- Chasse : *allier (hallier), appât, appeau, appelant, assommer, belettière, bourse (poche), chanterelle, chausse-trappe, collet, courcaillet, filet, fouée, furetage, glu, gluau, grand duc, lacet, lacs, miroir (à alouettes), mésangette, nasse, palombière, panneau, pantière, piège à mâchoires, piège à palette, pipeau, pipée, ratière, ridée, souricière, tapette, tirasse, tramail, traîneau, trappe, traquenard, trébuchet.*
- Pêche : *appât, filet, hameçon, nasse, tramail, traîne.*
- Droit : *altération, contrefaçon, dol, fraude, maquillage.*
- Guerre : *embuscade, feinte, leurre, mine, stratagème.*
- Science : *piège à bulles, piège à ions, piège stratigraphique.*
- Art : *faux, truquage.*
- Jeu : *bluff, piperie, tricherie.*
- Langage : *écueils, embûches.*
- Géologie marine : *écueil.*
- Police : *souricière.*
- Sport : *feinte.*

C'est le domaine de la vie sociale qui comporte le plus grand nombre de noms de

pièges. En effet, les relations conflictuelles entre les gens ne sont pas rares et donnent lieu à la création de mots exprimant la nature des artifices utilisés. Vient en deuxième position le domaine de la chasse. La quantité relativement importante de noms de pièges qui s'y rattachent peut s'expliquer par le fait qu'au début, l'humanité vivait près de la nature. Pour des questions de survie, on a inventé des dispositifs de capture ainsi que leurs désignations.

### **3.2 Le sens de « piège » dans d'autres mots**

Certains termes exprimant l'idée de « piège » sont polysémiques : c'est le cas du verbe *avoir*. Seule la compréhension du contexte permet d'avancer si le mot en question fait partie du champ lexical du *piège*. Par exemple, dans l'énoncé suivant : « Il a pris sa revanche sur ses voisins, il les a eus », le verbe *avoir* signifie « tromper ». Mais, dans le contexte : « Il a réussi à contacter ses amis, il les a eus au téléphone », le verbe *avoir* signifie « parler avec ». Donc, l'entourage du mot s'avère primordial pour la saisie correcte de son sens.

Le mot *voleur* (présenté comme un nom de piégeur dans le *Dictionnaire des Idées par les Mots* de Daniel Delas et Danièle Delas-Demon) se trouve à la fin de la deuxième liste ci-dessous. Le sens de « piège » n'y est pas évident. En effet, on peut voler une voiture sans user d'aucun artifice ; mais si on le fait en trompant la victime, le mot *voleur* comporte l'idée de « piège ». Pour ce genre de termes, il faudrait avoir une vision sémantique large pour y détecter le sens de « piège ».

Voici les mots lexicaux figurant dans les quatre dictionnaires retenus :

- 1) Les verbes exprimant l'acte de piéger des animaux : *agrainer (agrener), allécher, appâter, frouer, leurrer, panneauter, piéger.*
- 2) Les noms de piégeurs visant des personnes : *aigrefin, blagueur, bluffeur, carotteur, carottier (fam.), charlatan, démagogue, escroc, exploiteur, farceur, faussaire, filou, finaud, fourbe, futé, fripon, fumiste, hâbleur, hypocrite, imposteur, lascar, maître chanteur, malin, maquignon, matois, menteur, mystificateur, parjure, plaisantin, vieux renard, roublard, rusé, serpent, simulateur, sirène, suborneur, traître, voleur.*
- 3) Les noms de personnes piégées : *dindon de la farce, dupe, gogo, pigeon.*
- 4) Les verbes exprimant l'acte de piéger des personnes : *abuser, en faire accroire, affecter, attraper (fam.), aveugler, avoir (fam.), bercer, berner (fam.), biaiser,*

*blaguer, blouser (fam.), bourrer le mou (pop.), capter la confiance, carotter (fam.), caver (fam.), circonvenir; en conter, contrefaire, couillonner (pop.), faire croire, déguiser, dindonner (fam.), dissimuler; donner du cambouis (fam.), dorer la pilule (fam.), duper; éblouir; égarer; embobeliner (fam.), embobiner (fam.), empaumer (fam.), empiler (fam.), endormir la confiance, enfiler; enjôler; entôler (pop.), entortiller, entourlouper (fam.), fichier/fourrer/foutre dedans (pop.), escroquer, estamper (fam.), étriller; exploiter; faire chanter; faire marcher (fam.), faire tomber dans un guet-apens/dans le panneau/dans un traquenard, faire une vacherie, faisander (fam.), falsifier, feindre, filouter, flouer, frauder, gruger, jeter de la poudre aux yeux, se jouer de, jouer un tour de cochon, jouer un tour de son métier (fam.), leurrer, maquiller, mentir, monter le coup (fam.), mystifier, pigeonner (fam.), piper, piper les dés (fam.), posséder quelqu'un (fam.), raconter des craques (pop.), refaire (fam.), rouler (fam.), séduire, simuler, suborner, surprendre, tromper la calebasse (fam.), truquer, user de détours avec, violer sa parole.*

5) Les verbes exprimant l'acte d'être piégé (optique de la victime) : *avalier des couleuvres, donner dans le panneau (fam.), être le dindon de la farce, mordre à l'hameçon, se laisser prendre aux apparences, se laisser refaire, se laisser rouler (fam.).*

6) Les adjectifs : *artificieux, captieux, déloyal, double, fallacieux, finaud, fourbe, hâbleur, insidieux, matois, mensonger, patelin, perfide, retors, roublard, roué, rusé, sophistiqué sournois, spécieux, tendancieux.*

7) Les adverbes : *artificieusement, captieusement, déloyalement, fallacieusement, insidieusement, mensongèrement, perfidement, sournoisement, spécieusement, tendancieusement.*

En examinant ces sept listes, on remarque un fait qui confirme le classement des noms de pièges en domaines : presque tous les mots de ces quatre catégories lexicales évoquent les rapports entre les êtres humains dans l'optique du destinataire (le piégé) et dans celle du destinataire (le piégé). Le nombre relativement important de termes relatifs aux actions des hommes trompant leurs semblables décrit un certain aspect de la société. Comme l'affirment Dominique Picard et Edmond Marc :

« Le conflit est inhérent aux rapports humains. Il fait partie des formes « normales » de la relation à l'autre au même titre que la « bonne entente », la

coopération ou l'évitement. »<sup>14</sup>

L'état de la langue révèle, plus ou moins, celui de la société. L'acte de piéger peut exercer des contraintes sur la production du langage car ce qui caractérise le piège, c'est l'atmosphère de secret qui l'entoure.

## **4. La nature spécifique du piège**

### **4.1 Antagonisme et secret**

Le piège suppose le recours à la dissimulation et à la tromperie. Il s'agit là d'un geste chargé d'une connotation morale négative. Par recherche d'efficacité, le piégeur masque son intention réelle afin de surprendre le piégé potentiel, ce qui crée une atmosphère de mystère et de secret. D'après Arnaud Lévy :

« Le secret est ce qui confère un pouvoir sur l'autre, il joue le rôle d'un instrument de pouvoir. L'arme secrète, la botte secrète, l'agent secret tirent leur pouvoir de ce qu'ils ne sont pas connus de l'ennemi. »<sup>15</sup>

La compréhension de l'acte de piéger permet de mieux saisir l'influence de l'esprit sur le langage. Ainsi, on assiste à une sorte de retenue au niveau verbal de la part du piégeur vis-à-vis du piégé potentiel. A l'instar du chasseur se dissimulant de la vue du gibier, le destinataire, dans le domaine de la vie sociale, masque son langage en présence du destinataire. L'énoncé suivant apparaît improbable :

« Je vous tendrai un piège. »

Toutefois, dans un tout autre contexte, le professeur peut dire aux élèves : « Attention ! Il y a des pièges dans ce texte ! ». Il s'agit ici des *embûches* d'une dictée ou des *écueils* d'une traduction.

Cependant, au sujet des noms de pièges concernant des dispositifs qui relèvent du braconnage, une atmosphère de silence pèse sur certaines situations. En effet, pour se protéger des gardes-chasse et des gardes-pêche, les braconniers utilisent un langage hermétique.

### **4.2 Le jargon du braconnage**

---

<sup>14</sup> *Les conflits relationnels*, Paris, PUF, 2008. p. 3.

<sup>15</sup> "Evaluation étymologique et sémantique du mot "secret"" in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1976, No. 14, p.121.

Le braconnage concerne des activités illicites consistant en une prise furtive du gibier et du poisson. Selon André Chaigneau :

« Du point de vue légal, a droit au titre de braconnier tout individu qui pratique la chasse dans une des conditions suivantes :

- 1) Sans permis.
- 2) En terrain défendu.
- 3) En temps prohibé (temps de fermeture de la chasse, temps de neige, de nuit).
- 4) Avec des moyens prohibés (collets, filets, pièges, etc.) »<sup>16</sup>

Du point de vue lexical, ce mot revêt une connotation négative, comme le prouvent les expressions : *délit de braconnage*, *interdire le braconnage*, *réprimer le braconnage*.

Afin de se soustraire aux hommes de loi, les braconniers ont inventé leur propre jargon. En raison même de la loi du silence, il n'est pas facile de se procurer des informations sur leur langage secret. L'enquête de T. Hovette (1878), rapportée par Marieke et Pierre Aucante<sup>17</sup>, contient quelques mots employés par les braconniers, avec leur sens courant entre parenthèses : *un truckeur* (un braconnier), *faire le truck* (braconner), *un loup* (un traîneau), *un sac au trou* (une bourse), *une soie* (un lacet), *une garre* (un lapin), *une cogne* (un gendarme), *une tête de hareng* (un gendarme), etc. On remarque leur façon dépréciative de désigner les gendarmes.

Les braconniers vivant dans un monde marginal, rien ne nous permet d'avancer si aujourd'hui ils utilisent toujours ces mêmes termes.

Le verbe *braconner*, au sens figuré, va dans le même sens que le nom *braconnage* et contient aussi une idée de transgression :

- Braconner sur les terres d'autrui : ne pas respecter ce qui est sa propriété (ses droits, son champ d'activité, sa femme, etc.).<sup>18</sup>
- Braconner : (*argot de cercle*) tricher, voler au jeu.<sup>19</sup>

Les braconniers communiquent entre eux au moyen d'un langage opaque à propos

---

<sup>16</sup> *Braconnage et contre-braconnage*, Paris, La Maison Rustique, 1957, p.6.

<sup>17</sup> *Les braconniers : mille ans de chasse clandestine*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, p.219.

<sup>18</sup> *Le Petit Robert 2012*, Paris, Le Robert, 2011, p.295.

<sup>19</sup> *Trésor de la Langue Française*, Paris, CNRS, vol. 4, 1975, p.877.

de leurs activités. Les scientifiques, quant à eux, exposent au public leurs inventions avec les appellations correspondantes. Dans le cadre de cette recherche, on se focalisera sur les dénominations scientifiques concernant des instruments conçus pour contrôler des éléments matériels mobiles.

## **5. Enrichissement de la notion de piège**

Dans *Le Petit Robert 2012*, on relève à l'entrée du mot *piège* :

Dispositif, engin à prendre morts ou vifs les animaux et les oiseaux, ou à les attirer à proximité du chasseur.

PAR ANALOGIE. TECHNOLOGIE. Dispositif destiné à capter des éléments dans un flux. *Piège à bulles, à ions.*

Trois points communs émergent dans ces deux facettes du mot *piège* :

- (1) Dispositif.
- (2) Prendre/capter : ces deux verbes sont sémantiquement similaires.
- (3) Animaux/éléments : ce sont des destinataires de sens concret.

Par un processus tenant à la fois de l'observation de similarités entre deux objets au sens large et des règles d'économie linguistique, on peut créer d'autres mots. C'est le cas de *piège à bulles* (domaine de la science), calqué sur *piège à cons* (domaine de la vie sociale). Selon Marina Yaguello :

« L'extension de sens qui peut être donné à un mot est ainsi le plus souvent motivé : le pied de la table évoque le pied humain, sens premier (...) mais il s'agit toujours de relations internes à la langue (...). De même, les créations de mots nouveaux, de néologismes obéissent toujours à une motivation. Il y a donc de ce fait, à l'intérieur de chaque langue, une cohérence interne qui s'exprime par des séries analogiques (...) même si l'on trouve ça et là des dissymétries. »<sup>20</sup>

Les noms de pièges issus de la science sont formés selon deux structures :

- *Piège* + à + nom. Exemples : *piège à bulles, piège à faisceau, piège à flux, piège à crasse, piège à condensation, piège à ions, piège à sons.*
- *Piège* + adjectif. Exemples : *piège stratigraphique, piège chaud, piège froid.*

Les progrès scientifiques de la société enrichissent le champ lexical du *piège*. Le point de vue de Louis Guilbert s'avère intéressant :

---

<sup>20</sup> *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981, pp.103-104.

« Une étude du lexique se situe à la charnière de la signification, là où s'opère la liaison avec les signes et les données de l'expérience. C'est un fait bien connu que le lexique se constitue par le dépôt naturel de tout l'extra-linguistique. »<sup>21</sup>

Un des objectifs de la science, c'est de contrôler la nature et l'environnement. Pour cela, on fabrique des instruments destinés à maîtriser les éléments matériels mobiles ; puis, les appellations de ces mêmes dispositifs s'intègrent dans le champ lexical du piège.

Voici quelques noms, peu connus du grand public, avec leur trait fonctionnel souligné :

- *Piège à bulles* : dispositif destiné à éliminer les bulles gazeuses d'un liquide.<sup>22</sup>
- *Piège à ions* : dispositif magnétique destiné à empêcher les ions négatifs formés dans le voisinage de la cathode d'aller heurter l'écran.<sup>23</sup>
- *Piège à sons* : dispositif destiné à absorber les sons.<sup>24</sup>
- *Piège à faisceau* : dispositif destiné à absorber un faisceau de rayonnement de façon telle que le rayonnement diffusé soit réduit à un niveau acceptable.<sup>25</sup>
- *Piège froid* : chambre à vide contenant un panneau porté à très basse température (de 4 à 20 kelvins) et destinée à condenser les gaz et les vapeurs.<sup>26</sup>
- *Piège à condensation* : partie d'un appareil refroidie à température convenable dans un vase de Dewar et destinée à condenser à l'état liquide ou solide un gaz ou une vapeur.<sup>27</sup>
- *Piège chaud* : récipient maintenu à une température élevée, placé sur un circuit parcouru par un mélange gazeux pour en retenir certains composants.<sup>28</sup>
- *Piège à crasse* : évidemment placé sous un tube de coulée de fonte de moulage pour

---

<sup>21</sup> *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris, Larousse, 1965, p.8.

<sup>22</sup> *Le Grand Robert de la Langue Française*, Paris, Le Robert, t.7, 2<sup>e</sup> éd.,1986, p.391.

<sup>23</sup> *Trésor de la Langue Française*, Paris, CNRS, vol. 13, 1988, p.343.

<sup>24</sup> *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques*, Quemada G., Paris, CILF, 1983, p.231.

<sup>25</sup> *Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd., 1966, p.231.

<sup>26</sup> *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques*, Quemada G., Paris, CILF, 1983, p.231.

<sup>27</sup> *Dictionnaire de la chimie et de ses applications*, Duval C. et Duval R., Paris, Technique et Documentation, 3<sup>e</sup> éd., 1978, p.842.

<sup>28</sup> *Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd.,1966, p.232.

retenir les débris de laitier.<sup>29</sup>

- *Piège à flux* : arrangement particulier constitué par un noyau de modérateur entouré de combustible nucléaire et d'un réflecteur. Les neutrons de fission provenant du combustible viennent s'accumuler dans le modérateur où ils sont thermalisés et donnent naissance à un flux intense de neutrons thermiques qui est en quelque sorte « piégé » au centre du dispositif.<sup>30</sup>
- *Piège stratigraphique* : accumulation de pétrole provoquée par un changement de perméabilité de la roche-réservoir ou par le pincement d'une couche. Il existe un équivalent plus courant de *piège stratigraphique* : *piège à pétrole*.<sup>31</sup>

Toutes ces dénominations scientifiques de pièges réfèrent à des dispositifs construits pour maîtriser des éléments matériels mobiles. Ici, « maîtrise » recouvre les sens suivants :

- « élimination » : *piège à bulles, piège à ions, piège à sons, piège à faisceau.*
- « condensation » : *piège froid, piège à condensation.*
- « rétention » : *piège chaud, piège à crasse, piège à flux, piège stratigraphique.*

*Le Petit Larousse illustré 2011* confirme cette idée de « rétention ». La définition du verbe *piéger* concernant les destinataires matériels y figure ainsi : parvenir à retenir, à fixer un phénomène physique. *Piéger de l'énergie, des particules*.<sup>32</sup>

Dans le contexte de la science, sont considérés comme des éléments matériels : les bulles, les ions, les sons, les gaz, etc.

Au vu des traits sémantiques contenus dans les noms ci-dessus, la définition scientifique du mot *piège* se formule de la façon suivante : dispositif visant à maîtriser

---

<sup>29</sup> *Dictionnaire de la chimie et de ses applications*, Duval C. et Duval R., Paris, Technique et Documentation, 3<sup>e</sup> éd., 1978, p.842.

<sup>30</sup> *Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd., 1966, p.231.

<sup>31</sup> *Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Paris, Larousse, 1984, t.12, p.8125.

<sup>32</sup> Paris, Larousse, 2010, p.776.

des éléments matériels.

Tous les noms examinés ci-dessus proviennent de dictionnaires parus entre 1966 et 1986 ; donc, ce ne sont pas des néologismes. D'après Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles :

« Un mot, une expression ne sont pas non-néologiques parce qu'ils sont dans le dictionnaire, mais c'est l'inverse qui est vrai : c'est parce qu'ils ne sont plus néologiques qu'ils sont intégrés dans le dictionnaire. »<sup>33</sup>

Sur Internet, on remarque la présence de noms scientifiques composés avec le mot de base *piège*. De création récente, ce sont des néologismes ; par conséquent, leurs définitions ne se trouvent pas encore dans les dictionnaires de langue. Ils sont construits selon la structure : *piège* + à + *nom*. En voici quelques-uns (la liste n'est pas exhaustive) avec leur date d'apparition. Les mots soulignés permettent une meilleure compréhension de l'aspect fonctionnel caractérisant la notion de piège :

- *Piège à gouttes crénelé* : des chercheurs français viennent de montrer comment ralentir des gouttes qui glissent sur une surface chauffée, en y incisant des crénelures qui augmentent la friction desdites gouttes.<sup>34</sup>
- *Piège à gaz*. Un piège à gaz est un élément composant la plupart des tubes électroniques. Le piège à gaz évite l'apparition de gaz rémanents dans le tube.<sup>35</sup>
- *Piège à CO<sub>2</sub>* : on désigne par le terme de « piège à CO<sub>2</sub> » l'ensemble des mécanismes et matériaux capables de fixer le dioxyde de carbone de l'air ou de l'eau.<sup>36</sup>
- *Piège à spam* : les pièges à spam se divisent en deux catégories : les adresses emails obsolètes et les adresses récupérées à la volée.<sup>37</sup>
- *Piège à particules* : piéger des grains de lumière sans les détruire, offrant ainsi de nouveaux moyens d'expérimenter les lois étranges de la physique quantique : cet

---

<sup>33</sup> *Les néologismes*, Paris, PUF, 2003, p.63.

<sup>34</sup> [www.universcience.fr](http://www.universcience.fr) (22 septembre 2011)

<sup>35</sup> <http://fr.wikipedia.org> (2 mars 2013)

<sup>36</sup> [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com) (2001-2013)

<sup>37</sup> [www.pure360.fr](http://www.pure360.fr) (5 septembre 2011)

exploit vaut au physicien français Serge Haroche, du Collège de France, de recevoir le prix Nobel de physique 2012.<sup>38</sup>

- *Piège à NOx*. Pour satisfaire aux normes du futur, les moteurs Diesel pourront avoir recours à un dispositif de post-traitement des oxydes d'azote (NOx) en complément du pot catalytique. Cette mission sera confiée au « piège à NOx. » Le piège à NOx retient les oxydes d'azote et les stocke dans une structure microporeuse.<sup>39</sup>

Selon Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles :

« La néologie reflète la progression d'une langue autant que l'évolution d'une société. »<sup>40</sup>

La société et la langue changent. Il est possible de comprendre l'état d'une société à travers sa langue puisque l'on a besoin d'utiliser des mots pour parler des êtres, des choses et de l'environnement.

Compte tenu de la situation actuelle, on peut légitimement supposer qu'à l'avenir, le champ lexical du piège s'enrichira d'un plus grand nombre de néologismes en provenance du domaine scientifique.

## **Conclusion**

Toute langue vivante, par définition, connaît des mouvements avec des mots qui tombent en désuétude et d'autres qui apparaissent. Le champ lexical du piège a pris naissance dans le domaine de la chasse, comme le témoignent notamment les expressions *tendre un piège* et *donner dans le panneau* ; elles s'inscrivent aussi dans le domaine de la vie sociale. La notion de piège s'étend également dans celui de la science. Les termes contenant le sens de « piège » appartiennent à plusieurs domaines : la vie sociale, la chasse, la pêche, le droit, la guerre, la science, l'art, le jeu, le langage, la géologie marine, la police et le sport. On observe ici un phénomène intéressant : dans la réalité du monde, il existe une sorte de cloisonnement, une « barrière » entre ces différents domaines. Mais le langage les réunit tous sous le couvert d'une même

---

<sup>38</sup> [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com) (10 octobre 2012)

<sup>39</sup> [www.renault.com](http://www.renault.com) (décembre 2008)

<sup>40</sup> *Les néologismes*, Paris, PUF, 2003, p.29.

notion. Grâce à la faculté de conceptualisation propre à l'homme, le langage a le pouvoir de transcender les frontières établies par la société et de rassembler un nombre relativement élevé de mots dans le champ lexical hétérogène du piège. Comme l'affirme Emile Benveniste :

« Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. »<sup>41</sup>

---

<sup>41</sup> *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, Paris, Gallimard, 1966, p.25.

本論文於 2013 年 4 月 9 日到稿，2013 年 7 月 16 日通過審查。

## Bibliographie

- Le Petit Robert 2012*, Paris, Le Robert, 2011.
- Le Grand Robert de la Langue Française*, Paris, Le Robert, t.7, 2<sup>e</sup> éd., 1986.
- Dictionnaire des combinaisons de mots*, Paris, Le Robert, 2007.
- Le Petit Larousse illustré 2011*, Paris, Larousse, 2010.
- Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Paris, Larousse, t.12, 1984.
- Le Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse, t.1, 1971.
- Dictionnaire de la Langue Française*, Paris, Larousse, 1995.
- Trésor de la Langue Française*, Paris, Editions du CNRS, t.2, 1975.
- Dictionnaire des sciences et techniques nucléaires*, Commissariat à l'Energie Atomique, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> éd., 1966.
- Dictionnaire de la chimie et ses applications*, DUVAL C. et DUVAL R., Paris, Technique et Documentation, 3<sup>e</sup> éd., 1978.
- Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques*, QUEMADA G., Paris, Conseil international de la langue française, 1983.
- DELAS Daniel et DELAS-DEMON Danièle, *Dictionnaire des Idées par les Mots*, Paris, Le Robert, 1979.
- PECHOIN Daniel, *Thésaurus Larousse*, Paris, Larousse, 1991.
- BERTAUD DU CHAZAUD Henri, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Le Robert, 1979.
- PICARD Dominique, MARC Edmond, *Les conflits relationnels*, Paris, PUF, 2008.
- PRUVOST Jean et SABLAYROLLES Jean-François, *Les néologismes*, Paris, PUF, 2003.
- GUILBERT Louis, *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris, Larousse, 1965.
- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, Paris, Gallimard, 1966.
- CHAIGNEAU André, *Braconnage et contre-braconnage*, Paris, La Maison Rustique, 2<sup>e</sup> éd., 1957.
- AUCANTE Marieke et Pierre, *Les braconniers : mille ans de chasse clandestine*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983.
- YAGUELLO Marina, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 1981.
- GUIRAUD Pierre, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse,

1967.

POTTIER Bernard, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.

GENTILHOMME Yves, « De la notion de notion à la notion de concept » in *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, Université de Neuchâtel, 1982, No.42.

LEVY Arnaud, « Evaluation étymologique et sémantique du mot « secret » » in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1976, No.14.